



Procès-Verbal de délibération

Résultat d'admissibilité à l'épreuve orale

Concours de recrutement d'un technicien 3ème grade

Session : Janvier 2026

Option : Développement Informatique ou Informatique et Gestion d'Entreprise ou Génie Informatique ou Informatique de Gestion

- Vu la décision n° 3427/ENA du 25 décembre 2025 portant organisation du concours de recrutement d'un technicien 3ème grade (Option : Développement Informatique ou Informatique et Gestion d'Entreprise ou Génie Informatique ou Informatique de Gestion) à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès;

- Vu la décision n° 390/ENA du 06 mars 2026 portant nomination des membres de jury du concours de recrutement d'un technicien 3ème grad (Option : Développement Informatique ou Informatique et Gestion d'Entreprise ou Génie Informatique ou Informatique de Gestion) à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès;

- Vu le Procès-Verbal de délibération du jury relatif à l'admission à l'épreuve orale ;

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès déclare admissible à l'épreuve orale les candidats suivants :

| CNI | Prénom | Nom | Décision du jury |
|----------|---------|-------------|---------------------|
| D797993 | RAJAE | BENBOUCHAIB | Admissible à l'oral |
| CD747619 | YOUNESS | ESSALMY | Admissible à l'oral |
| D582635 | ASMI | AYYOUB | Admissible à l'oral |
| V339920 | OUSSAMA | AIT HAMMADI | Admissible à l'oral |
| DN37497 | MOHAMED | MASSAAF | Admissible à l'oral |

Les candidats déclarés admissibles, sont convoqués à passer l'épreuve orale qui aura lieu, au siège du Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, le jeudi 09 avril 2026 à 9h30.

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE
D'AGRICULTURE DE MEKNÈS

Signé : Saïd AMIRI